

29 avril 2009  
Volume 41  
Numéro 9

## Règles budgétaires du MELS : le réseau scolaire se mobilise SIX ORGANISMES DE L'ÉDUCATION S'UNISSENT POUR DÉNONCER

Dans une nouvelle section qu'il désire ajouter à ses règles budgétaires 2009-2010, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) indique son intention de restreindre les commissions scolaires à n'utiliser annuellement que 10 % de leurs surplus. Dans un communiqué de presse diffusé le 27 avril, des partenaires du réseau scolaire, les élus, les gestionnaires, des directions d'établissement et les parents ont demandé à la ministre, M<sup>me</sup> Michelle Courchesne, de retirer ces modalités d'utilisation des surplus.

« Nous nous opposons fermement aux modalités d'utilisation des surplus, car elles portent atteinte à l'autonomie des commissions scolaires et par conséquent des établissements en limitant leur marge de manœuvre et pourraient priver les élèves et leurs parents de certains services. Cette nouvelle mesure est tout à fait inutile compte tenu de la saine gestion des commissions scolaires et de leurs établissements. De plus, elle va à l'encontre de l'esprit même du projet de loi n° 88 dont les fondements reposent sur une gouvernance renouvelée et une reddition de comptes accrue » ont signifié les présidents des organismes partenaires, soit :

- l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ)
- l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS)
- l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire (AMDES)
- l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE)
- la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
- la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Ils ont aussi rappelé que, dans le cadre de la réforme de la comptabilité scolaire, les résultats financiers des commissions scolaires sont désormais consolidés dans les comptes publics du gouvernement du Québec. « Il est inacceptable que le gouvernement cherche à contrôler la gestion des surplus des commissions scolaires dans l'objectif de ne pas faire augmenter son propre déficit d'exercice », estiment les représentants des six organismes.

### ASSURER AUX ÉLÈVES LES SERVICES AUXQUELS ILS ONT DROIT

En vertu de l'article 280 de la Loi sur l'instruction publique, « La commission scolaire doit intégrer dans son budget, comme revenu, le surplus anticipé de l'année courante et tout autre surplus dont elle dispose ». Cette façon de faire doit se poursuivre puisqu'elle permet à la commission scolaire d'utiliser l'année suivante des sommes qui n'ont pu être dépensées pendant l'année en cours.

Pour les partenaires, cette mesure est incohérente avec la volonté gouvernementale de responsabiliser les milieux dans un contexte de gouvernance renouvelée axée sur la reddition de comptes.

### CAHIER SPÉCIAL SUR LES PRIX D'EXCELLENCE

La FCSQ s'est associée à de nombreux partenaires pour réaliser la publication d'un cahier spécial sur les récipiendaires de ses Prix d'excellence de la FCSQ qui seront remis dans le cadre d'un gala à l'ouverture de son congrès, le 28 mai prochain. Les cinq commissions scolaires récipiendaires verront leur projet publié dans un cahier qui sera diffusé à 450 000 exemplaires le 29 mai dans *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *Le Quotidien*, *La Tribune* et *La Voix de l'Est*. Ces journaux rejoindront 1,5 million de lecteurs à la grandeur de la province.



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

# SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 24 ET 25 AVRIL

Les membres du conseil général de la Fédération ont tenu une session les 24 et 25 avril. Vous trouverez plus bas de l'information relative à certains points prévus à l'ordre du jour, dont : le plan stratégique 2009-2014, le suivi au lac-à-l'épaule du 26 septembre 2008, le lac-à-l'épaule du mois d'août 2009, le rapport des trois commissions permanentes, le congrès et l'assemblée générale ainsi que les règles budgétaires 2009-2010.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président, M. André Caron, et la vice-présidente, M<sup>me</sup> Josée Bouchard, ont déposé leur rapport d'activité depuis la rencontre du conseil général des 20 et 21 février dernier. De nombreuses représentations politiques ont été réalisées parmi lesquelles deux rencontres avec le directeur de cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, des participations au lancement du rapport Ménard sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, au huis clos sur le budget du Québec, au lancement du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation, au congrès de la Fédération québécoise des directions d'établissement ainsi qu'au lancement des activités du Jour de la Terre. Il y a également eu deux rencontres de concertation réseau avec les partenaires.

Il y a eu aussi plusieurs activités de représentation au sein de comités et de conseils d'administration : comité de vigilance de la Commission des partenaires du marché du travail, comité exécutif et conseil d'administration du Fonds Éducaide, Réseau québécois de Villes et Villages en santé, colloque sur l'approche orientante de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, conseil d'administration, assemblée générale et conférence nationale de Solidarité rurale, congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, conseil d'administration de la Fédération québécoise du sport étudiant et enfin une participation à la Table de la sécurité routière. En ce qui concerne les activités liées aux instances de la Fédération, il y a eu deux sessions du bureau de direction, des participations aux assises régionales sur la persévérance scolaire dans les régions de l'Outaouais et de Chaudière-Appalaches ainsi qu'aux activités régionales des commissions scolaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

## DÉMOCRATIE ET GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Un suivi a été fait concernant la mise en œuvre du projet de loi n° 88 et les étapes à venir. De plus, le président a informé les membres de la tenue d'une rencontre de la Table Québec-commissions scolaires le 15 mai prochain. La rémunération des présidents et des commissaires sera notamment à l'ordre du jour de cette rencontre.

## PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014

Les membres du conseil ont échangé sur le projet de plan stratégique de la FCSQ pour la période 2009-2014. Les membres du conseil ont résolu :

« Que le document intitulé *Plan stratégique de la Fédération des commissions scolaires du Québec 2009-2014* soit adopté;

Que ce document soit soumis pour adoption à l'assemblée générale de la Fédération des 29 et 30 mai prochain sous réserve des modifications qui y seront apportées à la suite du congrès d'orientation des 28 et 29 mai. »

## SUIVI AU LAC-À-L'ÉPAULE DU 26 SEPTEMBRE 2008

En suivi au lac-à-l'épaule de septembre 2008, les membres du conseil général ont tenu un forum sur le thème *Des instances efficaces et une fonction de présidence*. Il s'agissait du troisième et dernier forum tenu par le conseil général. Un document consolidé regroupant les conclusions des trois forums sera produit à l'intention des membres du conseil général.

## LAC-À-L'ÉPAULE ET CONSEIL GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE

Les membres du conseil général ont adopté un projet d'ordre du jour pour la tenue d'un lac-à-l'épaule et d'une session extraordinaire du conseil général les 28 et 29 août 2009.

## COMMISSION PERMANENTE SUR LA MISSION ÉDUCATIVE

M. Richard Flibotte, président de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 3 et 4 avril. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Mise en œuvre du projet de loi n° 88
- Budget du Québec 2009-2010 et règles budgétaires
- Maisons familiales rurales
- Services de garde
- Assises régionales sur la persévérance et rapport Ménard
- Renouveau pédagogique
- Adaptation scolaire
- Guide pour la rédaction d'une politique linguistique
- Stratégies de réussite

## RAPPORT DU SOUS-COMITÉ SUR L'INTÉGRATION SCOLAIRE DES EHDAA - DOCUMENT DE SOUTIEN À LA RÉFLEXION

Un sous-comité du Groupe de concertation en adaptation scolaire, auquel a siégé la FCSQ, a produit un document de réflexion présenté sous la forme d'un rapport sur l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA). Les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de ce rapport et ils ont résolu :

« Que la Fédération approuve le document intitulé *Rapport du sous-comité sur l'intégration scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage - Document de soutien à la réflexion* afin que le Groupe de concertation en adaptation scolaire le transmette aux autorités du MELS, notamment la ministre, en lui recommandant d'en faire la diffusion et l'appropriation par les milieux. »

## COMMISSION PERMANENTE SUR LES ENJEUX POLITIQUES ET FINANCIERS

M. Yvon Lemire, président de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 3 et 4 avril. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Mise en œuvre du projet de loi n° 88
- Budget du Québec 2009-2010 et règles budgétaires
- Gouvernance des commissions scolaires
- Démocratie et élections scolaires
- Financement des commissions scolaires
- Transport scolaire

### MODALITÉS D'UTILISATION DES SURPLUS ACCUMULÉS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

De l'information complémentaire a été donnée au conseil concernant les intentions du gouvernement d'établir des modalités d'appropriation des surplus accumulés des commissions scolaires. La FCSQ a multiplié les démarches pour faire valoir que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux, autonomes et démocratiquement élus et que l'imposition de balises sur l'utilisation de leurs surplus accumulés constitue une atteinte à leur autonomie et au principe de transférabilité des ressources qui est une composante intrinsèque du mode d'allocation des ressources aux commissions scolaires. En conséquence, les membres du conseil ont résolu :

« De demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de ne pas appliquer la mesure sur les modalités d'utilisation des surplus accumulés des commissions scolaires pour l'année scolaire 2009-2010 et les années suivantes et de laisser la pleine transférabilité des ressources aux commissions scolaires;

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec et à la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale. »

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS ET TENUE DES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Le Directeur général des élections a fait parvenir une lettre en février dernier au président de la FCSQ pour obtenir l'avis de la FCSQ sur la possibilité de tenir

des élections provinciales le dimanche plutôt que le lundi. Le DGE évoque notamment des problèmes déjà soulevés par les commissions scolaires concernant l'organisation, la logistique, le congé aux élèves, le maintien des services de garde et la sécurité. Considérant ces éléments, les membres du conseil ont résolu :

« Que la Fédération des commissions scolaires appuie la demande du Directeur général des élections de tenir des élections provinciales le dimanche au lieu du lundi. »

### TRANSPORT DES ÉLÈVES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Afin de favoriser la réussite scolaire et la persévérance, les commissions scolaires offrent des services éducatifs variés, dont des projets pédagogiques particuliers dans certaines écoles de leur territoire. Les élèves qui fréquentent ces écoles n'ont pas toujours accès au transport scolaire contrairement à ceux fréquentant des écoles privées du territoire qui bénéficient, dans certains cas, d'un service de transport fait en vertu d'une entente avec une commission scolaire. Il existe donc une inégalité et il est important d'amorcer une réflexion sur les moyens à prendre pour corriger cette situation. Les membres du conseil général ont résolu :

« Pour que tous les jeunes puissent fréquenter l'école de leur choix, et ce, dans l'optique à la fois de favoriser la persévérance et la réussite scolaires et d'assurer l'accessibilité et l'égalité des chances pour tous, de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'amorcer une réflexion sur les moyens à prendre pour ce faire, telle la bonification du financement du transport scolaire. »

## COMMISSION PERMANENTE SUR LES RESSOURCES HUMAINES

M<sup>me</sup> Suzanne Chartrand, présidente de cette commission permanente, a présenté le compte rendu de la rencontre tenue les 3 et 4 avril. À cette occasion, les points suivants ont notamment été traités :

- Mise en œuvre du projet de loi n° 88
- Budget du Québec 2009-2010 et règles budgétaires
- Démarche de discussion préliminaire

avec les organisations syndicales annoncée par le gouvernement

- Préparation des négociations : état de la situation relativement aux consultations en cours
- Services de garde
- Projet de loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle (projet de loi n° 16)
- Bilan des activités de formation de la FCSQ pour l'année 2008-2009
- Réflexion sur les enjeux associés à la formation dans le contexte du projet de loi n° 88

### PROJET DE LOI N° 16

Le 18 mars dernier, un projet de loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle (projet de loi n° 16) a été déposé à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi vise les commissions scolaires en les obligeant à adopter une politique favorisant la diversité culturelle. Il est encore trop tôt pour savoir si une commission parlementaire sur ce projet de loi aura lieu ce printemps. Toutefois, si c'est le cas, les membres du conseil ont jugé important d'adopter la résolution suivante :

« Que la Fédération se présente en commission parlementaire pour présenter un mémoire sur le projet de loi n° 16 si une telle commission est convoquée.

Que le bureau de direction soit autorisé à approuver le mémoire de la Fédération qui s'articulera sur la base des éléments suivants :

- Les commissions scolaires appuient l'objectif du projet de loi, soit accroître l'ouverture de la société face à la diversité culturelle et favoriser la pleine participation des personnes des communautés culturelles à la société québécoise.
- Par ailleurs, des efforts importants sont déjà déployés par les commissions scolaires (en particulier ceux découlant de l'application de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics).
- Certaines commissions scolaires en particulier peuvent témoigner des efforts réalisés et des difficultés vécues pour réaliser l'objectif de l'intégration des communautés culturelles.
- Les commissions scolaires sont d'avis que l'adoption de politiques n'est pas de nature à changer la situation si celles-ci ne sont pas accompagnées de ressources financières adéquates pour réaliser cet objectif. »

## ÉTATS FINANCIERS 2008-2009

Les membres du conseil général ont pris connaissance du contenu des états financiers 2008-2009 de la FCSQ qui seront joints à l'envoi aux délégués effectué la semaine prochaine.

## ÉVALUATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les membres du conseil avaient confié le mandat au Comité du budget de procéder à l'évaluation des conventions comptables utilisées actuellement par la FCSQ afin de s'assurer qu'elles sont toujours adaptées aux circonstances actuelles. L'étude du comité démontre que l'harmonisation des conventions comptables avec celles actuellement recommandées par les principes comptables généralement reconnus entraînerait une augmentation des dépenses de la Fédération. De plus, l'Institut canadien des comptables agréés revoit en profondeur actuellement les normes régissant les organismes à but non lucratif.

Pour le moment, les membres du conseil ont donc résolu :

« De maintenir les conventions comptables utilisées actuellement par la Fédération des commissions scolaires du Québec et, lorsque les changements proposés par l'Institut canadien des comptables agréés seront connus, d'effectuer une nouvelle évaluation de la situation. »

### La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Direction des communications  
et des affaires publiques  
1001, avenue Bégon

C. P. 10490, succursale Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7  
Tél. : 418 651-3220  
Courriel : info@fcsq.qc.ca  
Site : www.fcsq.qc.ca

Impression et expédition :  
Service de l'imprimerie

Tirage : 1 500 exemplaires

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009-2010

Le Comité du budget a préparé des prévisions budgétaires qui ont été déposées au conseil général de la FCSQ. Ces prévisions, qui prévoient l'équilibre budgétaire, ont été élaborées en considérant les orientations qui avaient préalablement été adoptées par le conseil général. Les membres du conseil ont résolu de recommander à l'assemblée générale d'adopter ces prévisions budgétaires pour l'année financière 2009-2010.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 29 ET 30 MAI

L'ordre du jour de cette assemblée a été adopté par les membres du bureau de direction et a été déposé aux membres du conseil général. Il a été souligné aux membres du conseil que la session de l'assemblée générale devrait se terminer en fin d'après-midi le 30 mai. Un avis de convocation sera transmis aux délégués dans la semaine du 3 mai.

## PRIX D'EXCELLENCE ET CONGRÈS

Le président du congrès, M. Yvon Lemire, indique que les inscriptions vont bon train pour le congrès de la FCSQ qui se déroulera à Montréal les 28 et 29 mai. En ce qui a trait aux Prix d'excellence, la FCSQ a reçu 88 projets en provenance de 47 commissions scolaires, ce qui constitue la participation la plus importante depuis la création de ces prix.

## IMPACTS DE LA RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ SUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les membres du conseil général ont reçu de l'information concernant les impacts majeurs de la réforme de la comptabilité pour les commissions scolaires.

Congrès d'orientation de la FCSQ

Commissaires...  
leaders sur la place publique

28 et 29 mai 2009  
Montréal

Pour plus de détails :  
[www.fcsq.qc.ca](http://www.fcsq.qc.ca)

Éducation,  
Loisir et Sport  
Québec



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec